

**Programme d'insertion du Conseil Général :  
beaucoup d'argent mais pas d'objectifs !**

Lors de la séance du 24 avril 2009, le Département a présenté et fait approuver son « **programme départemental d'insertion par l'activité économique** ».

Celui-ci s'élève à **13.502.901 €** qu'il distribue à différentes associations, soit directement, soit par l'intermédiaire de « commissions locales d'insertion ».

Ce n'est pas une somme considérable par rapport au budget de cette collectivité, mais c'est tout de même un montant significatif, et il serait normal que le Conseil Général soit à même de rendre des comptes de son utilisation.

**Or nous n'avons trouvé dans les rapports joints aucun indicateur permettant d'évaluer la population de personnes à insérer, ni le nombre de personnes « insérées » en 2008, ni les objectifs que le conseil général se fixe pour 2009 !**

**On connaît l'argent que l'on dépense, mais il est impossible de connaître les résultats de son emploi !**